

PANNEAU DE SIGNALISATION VILLES ET VILLAGES FLEURIS Référence : 03155



0 à 4 

RESUME

Le panneau Ville et Villages Fleuris s'installe à l'entrée d'une ville ou d'un village pour indiquer que la commune est labellisée "Villes et Villages Fleuris".

Les points forts :

- Panneau très résistant
- 1 à 4 fleurs possibles selon le label détenu par la commune
- Possibilité de commander un panneau avec 0 fleur pour ensuite y coller des autocollants de fleur (autocollants disponibles [sur devis](#))
- 2 rails de fixation inclus au dos du panneau
- Classe 1 rétro-réfléchissante

Dimensions : 950 x 350 mm



DECLINAISONS

Nombre de fleurs

1
2
3
4
0

DESCRIPTION

Le label ville et village fleuris

Le panneau Ville et Villages Fleuris permet d'indiquer qu'une commune est labellisée par l'organisme [Villes et Villages Fleuris](#). Cet organisme a pour objectif de valoriser les communes qui aménagent durablement leur environnement, en faisant entrer la nature dans la ville et en mettant en avant le patrimoine français.

Les communes qui reçoivent le label Villes et Villages Fleuris (symbolisé par un nombre de fleurs compris entre 1 et 4 sur le panneau) sont des communes qui se soucient du cadre de vie de leurs habitants et qui veillent à développer les parcs, jardins et espaces verts au sein de leur territoire. Plus il y a de fleurs sur le panneau, plus la commune est engagée dans l'aménagement de son territoire.

Il est possible de commander un panneau vierge c'est-à-dire avec 0 fleur et d'ensuite y coller des autocollants de fleur fournis par le label Villes et Villages Fleuris. Un panneau avec autocollants peut donc être réutilisé en cas de changement du nombre de fleurs détenu par la commune, ce qui permet de faire des économies. Vous pouvez aussi [nous contacter](#) si vous avez besoin d'autocollants de fleur.

Pour en savoir plus sur le label villes et villages fleuris, découvrez notre [article dédié](#).

Description du panneau villes et villages fleuris

Le panneau est fabriquée en aluminium 15/10ème très résistant. Il est parfaitement adapté à une implantation en extérieur, à l'entrée des communes.

Le panneau mesure 950 mm de long et 350 mm de haut. Il est équipée de 2 rails au dos qui servent à fixer le panneau à un poteau ([80 x 40 mm](#), [80 x 80 mm](#), [Ø 76 mm](#) ou [Ø 60 mm](#)).

Il est nécessaire d'utiliser des [brides de fixation pour fixer le](#)

[panneau sur son poteau](#). Celles-ci se glissent dans les rails (il faut une bride par rail). La boulonnerie adéquate sera livrée avec les brides de fixation.

Les brides ne sont pas incluses il faut les acheter séparément.

Le panneau est rétro-réfléchissant de classe 1, ce qui lui confère une visibilité allant jusqu'à 100 m.

Implantation du panneau ville village fleuris

Attention, le panneau Ville et Village Fleuris ne peut pas être installé sur le même support qu'un [panneau d'entrée de ville EB10](#). Le panneau Villes et Villages Fleuris doit être implanté après le panneau d'entrée de ville.

Découvrez aussi [notre panneau label "Apicité"](#).